Elections professionnelles
du 3 au 10 décembre 2026

CC OPA DRIEAT / DIRIF

LA COMMISSION CONSULTATIVE COMPETENTE POUR LES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

Défendre nos métiers - Reconnaître les compétences - Agir sur le travail au quotidien

LA CFDT AUX CÔTÉS DES OPA

À la DIRIF, les ouvriers des parcs et ateliers assurent des missions essentielles à l'entretien, à l'exploitation et à la sécurité du réseau routier francilien. La CFDT défend leur statut, leurs qualifications et leurs droits, face à la disparition des recrutements sous statut OPA.

NOS QUATRE PRIORITÉS

DES RÉMUNÉRATIONS PLUS JUSTES
Supprimer les abattements des zones 2 et 3. Revaloriser les taux horaires et mettre fin au tassement des rémunérations.

UNE ANCIENNETÉ RECONNUE
Porter à 30 % la prime d'ancienneté et garantir la reconnaissance de l'expérience et des qualifications.

DES DROITS SOCIAUX GARANTIS
Exiger le maintien à 100 % de la rémunération en cas d'accident du travail et revendiquer le passage de 90 % à 100 % en congé de maladie ordinaire.

DES PROMOTIONS ÉQUITABLES
Mettre fin à la diminution automatique de la prime de rendement lors d'une promotion supérieure à 100 €, pratique dénoncée par les collègues de la DIRIF.

POUR UNE RECONNAISSANCE RÉELLE

Depuis la réforme statutaire de 2019, les classifications ont évolué et le complément annuel (CA) a été créé en 2020. L'entretien annuel intervient dans sa modulation et les propositions de promotion. La CFDT exige des règles transparentes et la préservation du statut OPA et des savoir-faire.



NOS ENGAGEMENTS POUR LA MANDATURE 2026–2030

Porter les revendications des OPA de la DIRIF auprès de la direction et au niveau ministériel, et défendre leur statut dans la durée.

VOUS ÉCOUTER

Recueillir les difficultés des collègues, identifier les situations inéquitables et construire les propositions avec les agents.

DÉFENDRE VOS DROITS

Intervenir auprès de l'administration et dans les instances compétentes ; demander des réponses précises et en suivre la mise en œuvre.

VOUS ACCOMPAGNER

Vous informer et vous aider dans les démarches relatives à la carrière, à la rémunération, à la santé au travail et à la retraite.

VOUS RENDRE COMPTE

Partager nos analyses, nos interventions et les réponses obtenues, y compris lorsqu'elles ne répondent pas aux revendications.

DES REVENDICATIONS CONCRÈTES

Pouvoir d'achat – Revaloriser les taux horaires, supprimer les abattements des zones 2 et 3 et défendre une garantie du pouvoir d'achat adaptée aux OPA.

Retraite – Obtenir une information régulière du FSPOEIE et un interlocuteur identifié dans chaque service pour accompagner les dossiers de retraite des OPA.

Accidents du travail et maladie – Garantir une prise en charge à 100 % en cas d'arrêt pour accident du travail et revendiquer le maintien à 100 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire, contre 90 % évoqués par les collègues.

Promotions et formation – Sanctuariser une enveloppe de promotions équivalente à 1 % de la masse salariale du service et établir un plan pluriannuel de formation adapté aux missions et métiers.



POUR VOS MÉTIERS ET VOS DROITS, VOTEZ CFDT

Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026 • www.cfdt-ufetam.org